



SNC • LAVALIN

T1

**États financiers consolidés
intermédiaires** (non vérifiés)

Au et pour la période de trois mois se terminant le
31 mars 2009 et 2008

États consolidés des résultats

(NON VÉRIFIÉS)

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES BÉNÉFICES PAR ACTION
ET LE NOMBRE D'ACTIONNAIRES)

TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS

	note	2009	2008
Revenus par activité :			
Services		559 841 \$	477 494 \$
Ensembles		566 826	863 689
Exploitation et entretien		409 375	355 480
Investissements – concessions d'infrastructure		89 703	78 428
		1 625 745	1 775 091
Coûts directs des activités			
		1 357 935	1 534 399
Marge brute		267 810	240 692
Frais de vente, généraux et administratifs		136 962	120 295
Intérêts et taxes sur le capital	5	26 643	25 196
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle		104 205	95 201
Impôts sur les bénéfices		24 746	22 958
Part des actionnaires sans contrôle		1 974	1 391
Bénéfice net		77 485 \$	70 852 \$
Bénéfice par action (\$)			
	7		
De base		0,51 \$	0,47 \$
Dilué		0,51 \$	0,47 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)			
	7		
De base		150 983	150 946
Dilué		151 471	152 365

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés de l'avoir des actionnaires

(NON VÉRIFIÉS)

TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES ACTIONS ORDINAIRES)

2009

	CAPITAL-ACTIONS			CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (NOTE 4) ⁽¹⁾	BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ⁽¹⁾	TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES
	ACTIONS ORDINAIRES (EN MILLIERS)	MONTANT	SURPLUS D'APPORT			
Solde au début de la période (note 1C)	151 033	385 651 \$	24 247 \$	(101 467) \$	780 722 \$	1 089 153 \$
Résultat étendu :						
Bénéfice net	—	—	—	—	77 485	77 485
Écart de conversion de devises ayant trait aux établissements étrangers autonomes	—	—	—	738	—	738
Gain net non réalisé sur les actifs financiers disponibles à la vente ⁽²⁾	—	—	—	3 904	—	3 904
Gain net non réalisé sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁽³⁾	—	—	—	6 890	—	6 890
Total du résultat étendu						89 017
Dividendes déclarés	—	—	—	—	(22 649)	(22 649)
Rémunération provenant des options sur actions (note 8)	—	—	4 095	—	—	4 095
Actions émises en vertu de régimes d'options sur actions	91	1 887	(367)	—	—	1 520
Actions rachetées et annulées	(99)	(254)	—	—	(3 200)	(3 454)
Solde à la fin de la période	151 025	387 284 \$	27 975 \$	(89 935) \$	832 358 \$	1 157 682 \$

TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES ACTIONS ORDINAIRES)

2008

	CAPITAL-ACTIONS			CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU (NOTE 4) ⁽¹⁾	BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ⁽¹⁾	TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES
	ACTIONS ORDINAIRES (EN MILLIERS)	MONTANT	SURPLUS D'APPORT			
Solde au début de la période	151 038	367 273 \$	18 634 \$	(48 958) \$	591 340 \$	928 289 \$
Ajustement transitoire lié à l'adoption de nouvelles normes comptables (note 1C)	—	—	—	—	(5 854)	(5 854)
Solde ajusté au début de la période	151 038	367 273	18 634	(48 958)	585 486	922 435
Résultat étendu :						
Bénéfice net	—	—	—	—	70 852	70 852
Écart de conversion de devises ayant trait aux établissements étrangers autonomes	—	—	—	21 406	—	21 406
Perte nette non réalisée sur les actifs financiers disponibles à la vente ⁽²⁾	—	—	—	(2 928)	—	(2 928)
Perte nette non réalisée sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁽³⁾	—	—	—	(52 952)	—	(52 952)
Total du résultat étendu						36 378
Dividendes déclarés	—	—	—	—	(18 117)	(18 117)
Rémunération provenant des options sur actions (note 8)	—	—	4 495	—	—	4 495
Actions émises en vertu de régimes d'options sur actions	91	2 944	(548)	—	—	2 396
Actions rachetées et annulées	(167)	(409)	—	—	(6 700)	(7 109)
Solde à la fin de la période	150 962	369 808 \$	22 581 \$	(83 432) \$	631 521 \$	940 478 \$

(1) Le total du cumul des autres éléments du résultat étendu et des bénéfices non répartis s'élevait à 742,4 millions \$ au 31 mars 2009 et à 548,1 millions \$ au 31 mars 2008.

(2) Net(te) des impôts sur les bénéfices de 0 \$ aux premiers trimestres de 2009 et de 2008.

(3) Net(te) des impôts sur les bénéfices de 0,5 million \$ au premier trimestre de 2009 et de 2,6 millions \$ au premier trimestre de 2008.

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

Bilans consolidés

(NON VÉRIFIÉS)

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	note	31 MARS 2009	31 DÉCEMBRE 2008
Actif			
Court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		872 251 \$	988 236 \$
Encaisse affectée		120 416	59 997
Comptes clients et autres débiteurs		1 678 254	1 675 170
Contrats en cours		748 070	707 994
Actif d'impôts futurs		121 007	121 026
Total de l'actif à court terme		3 539 998	3 552 423
Immobilisations corporelles :			
Provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure	3	1 921 862	1 750 690
Provenant des autres activités		118 168	123 356
Écart d'acquisition		504 397	496 147
Investissements dans des concessions d'infrastructure comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition	3	349 997	343 379
Actif d'impôts futurs		68 615	81 095
Autres éléments d'actif à long terme		460 790	424 448
Total de l'actif		6 963 827 \$	6 771 538 \$
Passif			
Court terme			
Comptes fournisseurs et autres créditeurs		2 172 965 \$	2 260 670 \$
Acomptes reçus sur contrats		418 145	473 199
Revenus reportés		537 452	536 394
Tranche exigible à moins d'un an de la dette à long terme sans recours		72 914	5 764
Total du passif à court terme		3 201 476	3 276 027
Dette à long terme :			
Avec recours		104 749	104 709
Sans recours provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure	3	2 030 622	2 003 303
Autres éléments de passif à long terme		399 344	230 614
Total du passif		5 736 191	5 614 653
Part des actionnaires sans contrôle		69 954	67 732
Avoir des actionnaires		1 157 682	1 089 153
Total du passif, de la part des actionnaires sans contrôle et de l'avoir des actionnaires		6 963 827 \$	6 771 538 \$

Certains chiffres au 31 décembre 2008 ont été retraités lors de l'adoption de nouvelles normes comptables (note 1C).

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

États consolidés des flux de trésorerie

(NON VÉRIFIÉS)

(EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)

TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS

	note	2009	2008
Activités d'exploitation			
Bénéfice net		77 485 \$	70 852 \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres éléments d'actif à long terme :			
Provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure		22 706	19 014
Provenant des autres activités		10 015	10 608
Impôts futurs		12 807	4 551
Intérêts courus sur la dette à long terme sans recours provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure		1 838	6 725
Rémunération provenant des options sur actions	8	4 095	4 495
Perte provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure comptabilisés à la valeur de consolidation		2 516	2 424
Part des actionnaires sans contrôle		1 974	1 391
Autres		1 973	(94)
		135 409	119 966
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	6	(174 500)	(61,798)
		(39 091)	58 168
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles :			
Provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure		(44 081)	(49 710)
Provenant des autres activités		(8 571)	(8 340)
Paiements dans des investissements dans des concessions d'infrastructure		(32 241)	(2 625)
Acquisition d'entreprises		(5 158)	(9 639)
Variation de la position de l'encaisse affectée		(65 875)	6 580
Autres		(5 404)	(12 968)
		(161 330)	(76 702)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme sans recours :			
Provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure		(1 112)	(88 284)
Provenant des autres activités		-	(25 812)
Augmentation de la dette à long terme sans recours provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure		93 012	92 157
Produit de levée d'options sur actions		1 520	2 396
Rachat d'actions		(3 454)	(7 109)
Autres		(2 207)	(13 733)
		87 759	(40 385)
Gain (perte) sur conversion de devise étrangère sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus dans des établissements étrangers intégrés		(3 323)	7 170
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(115 985)	(51 749)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période		988 236	1 088 616
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période		872 251 \$	1 036 867 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

6

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (NON VÉRIFIÉS)

31 mars 2009 et 2008

(TOUS LES MONTANTS DANS LES TABLEAUX SONT EXPRIMÉS EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS, À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE)

1. PRINCIPES DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Le Groupe SNC-Lavalin inc. (la « Société ») est constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, la Société et toutes ou certaines de ses filiales ou coentreprises, ou la Société ou l'une ou plusieurs de ses filiales ou coentreprises.

A) PRINCIPES DE PRÉSENTATION

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et sont fondés sur les mêmes conventions et méthodes comptables que celles utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2008 de la Société, sauf pour les éléments décrits ci-après à la note 1C, intitulée « Modifications récentes aux normes comptables pour 2009 ». Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ne contiennent pas toute l'information requise à l'égard des états financiers consolidés annuels vérifiés et doivent, par conséquent, être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels vérifiés les plus récents de la Société.

Dans ces états financiers, les activités Services, Ensembles, et Exploitation et entretien sont identifiées collectivement comme « provenant des autres activités » ou « excluant les ICI », afin de les distinguer des Investissements – concessions d'infrastructure (« ICI »).

B) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés incluent les comptes de la Société, de ses filiales, ainsi que sa quote-part de chacun des éléments de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses de ses coentreprises. La portion des actifs nets d'une entité qui est consolidée intégralement mais qui n'est pas détenue en totalité par SNC-Lavalin est présentée à titre de part des actionnaires sans contrôle sur le bilan consolidé, alors que la portion du bénéfice net attribuable à cette part des actionnaires sans contrôle est également présentée séparément sur l'état consolidé des résultats. Les investissements dans des entités sur lesquelles SNC-Lavalin exerce une influence notable, mais pas le contrôle ni un contrôle conjoint, sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Les investissements dans des entités sur lesquelles SNC-Lavalin n'exerce pas d'influence notable sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

C) MODIFICATIONS RÉCENTES AUX NORMES COMPTABLES POUR 2009

ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

En février 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié le chapitre 3064 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui établit des normes en matière de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels. Ce nouveau chapitre remplace le chapitre 3062, intitulé « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et le chapitre 3450, intitulé « Frais de recherche et de développement ». Parallèlement, le CPN-27, intitulé « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation », a été abrogé, alors que la note d'orientation concernant la comptabilité n° 11, intitulée « Entreprises en phase de démarrage », et le chapitre 1000, intitulé « Fondements conceptuels des états financiers », ont été modifiés. Ces nouvelles normes sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2009 pour SNC-Lavalin et se devaient d'être appliquées de manière rétrospective avec retraitement des chiffres comparatifs.

L'adoption de ces nouvelles normes comptables a donné lieu à un ajustement transitoire, qui a réduit le solde des bénéfices non répartis de 5,9 millions \$ au 1^{er} janvier 2008. Ce montant correspond à l'effet cumulatif sur le bénéfice net de la Société jusqu'à cette date de l'application des nouvelles normes. L'ajustement transitoire a également donné lieu aux modifications suivantes au bilan consolidé comparatif de la Société à la même date : i) une diminution de 6,7 millions \$ des investissements dans des concessions d'infrastructure comptabilisés à la valeur de consolidation; ii) une diminution de 0,7 million \$ des autres éléments d'actifs à long-terme; et iii) une augmentation de 1,5 million \$ des actifs d'impôts futurs à long terme. Ces ajustements proviennent principalement de charges de pré-exploitation engagées et capitalisées par des investissements dans des concessions d'infrastructure, qui ne sont plus capitalisées en vertu des nouvelles normes. L'adoption des nouvelles normes comptables n'a pas eu d'impact sur le bénéfice net consolidé de 2008 de la Société et, conséquemment, les ajustements transitoires ont été limités à ceux décrits ci-dessus.

1. PRINCIPES DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

ACTIVITÉS À TARIFS RÉGLEMENTÉS

Le 1^{er} janvier 2009, le retrait de l'exemption temporaire accordée aux entités assujetties à une réglementation des tarifs en ce qui concerne l'application du chapitre 1100 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Principes comptables généralement reconnus », est entré en vigueur. Cette exemption temporaire permettait aux entités assujetties à une réglementation des tarifs d'appliquer les pratiques sectorielles comme source première des PCGR canadiens. Par conséquent, sur la base de pratiques sectorielles, AltaLink a enregistré les sommes reçues pour les frais futurs de retrait d'une immobilisation et de restauration des lieux en déduction de la valeur des immobilisations corporelles. Le retrait de l'exemption temporaire du chapitre 1100 exige qu'AltaLink présente ces sommes reçues à titre de passif, un tel changement devant être appliqué prospectivement. Ainsi, le retrait de l'exemption temporaire a fait en sorte qu'un montant de 145,4 millions \$ a augmenté le solde des immobilisations corporelles, avec une augmentation correspondante au solde des autres éléments de passif à long terme au 1^{er} janvier 2009. Cette modification comptable n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net consolidé de 2008 de SNC-Lavalin.

2. INFORMATIONS SECTORIELLES

	TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS			
	2009		2008	
	REVENUS	BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	REVENUS	BÉNÉFICE D'EXPLOITATION
Services et Ensembles				
Infrastructures et environnement	405 070 \$	55 496 \$	349 035 \$	551 \$
Produits chimiques et pétrole	236 767	(10 011)	414 957	46 645
Énergie	212 798	14 365	273 752	21 118
Mines et métallurgie	199 373	26 254	211 269	14 179
Autres secteurs	72 659	7 438	92 170	7 199
Exploitation et entretien	409 375	10 354	355 480	10 557
Investissements – concessions d'infrastructure (« ICI »)	89 703	4 384	78 428	436
	1 625 745 \$	108 280	1 775 091 \$	100 685
Renversement des éléments inclus ci-dessus :				
Revenus d'intérêts imputés		(7 299)		(12 017)
Frais d'intérêts nets et taxes sur le capital inclus dans le secteur ICI		26 284		29 268
Impôts sur les bénéfices inclus dans le secteur ICI		1 563		1 132
Part des actionnaires sans contrôle avant impôts sur les bénéfices		2 020		1 329
Bénéfice avant intérêts, taxes sur le capital, impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle		130 848		120 397
Intérêts et taxes sur le capital (note 5)		26 643		25 196
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle		104 205		95 201
Impôts sur les bénéfices		24 746		22 958
Part des actionnaires sans contrôle		1 974		1 391
Bénéfice net		77 485 \$		70 852 \$

	TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS	
	2009	2008
Informations supplémentaires :		
Bénéfice net (perte nette) de SNC-Lavalin provenant des ICI		
Provenant de l'Autoroute 407	1 348 \$	(1 991) \$
Provenant des autres ICI	3 036	2 427
Bénéfice net excluant les ICI	73 101	70 416
Bénéfice net	77 485 \$	70 852 \$

La Société présente sa quote-part de 16,77 % du bénéfice net (perte nette) provenant de l'Autoroute 407, ainsi que son bénéfice net provenant des autres ICI, comme l'illustre le tableau ci-dessus, puisque cette information est importante pour évaluer la valeur des actions de la Société.

3. INVESTISSEMENTS DANS DES CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE

SNC-Lavalin fait des investissements en capitaux propres dans des concessions d'infrastructure dans différents secteurs d'activité tels que les aéroports, les ponts, l'énergie, les systèmes de transport en commun, les routes et l'eau. Conformément aux PCGR du Canada, les investissements de SNC-Lavalin sont comptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la valeur d'acquisition, à la valeur de consolidation, selon la méthode de la consolidation proportionnelle ou selon la méthode de la consolidation intégrale, suivant que SNC-Lavalin exerce ou non une influence notable, un contrôle conjoint ou le contrôle.

Lorsqu'elle fait des investissements en capitaux propres dans des concessions d'infrastructure, SNC-Lavalin s'assure que la dette incluse dans ces concessions est sans recours au crédit général de la Société. De plus, lors de ces investissements, SNC-Lavalin peut ne pas être tenue d'effectuer immédiatement le versement de son apport en capitaux propres, mais peut plutôt s'engager à injecter sa part de fonds à une date ultérieure.

Les investissements dans des concessions d'infrastructure ont un effet significatif sur le bilan consolidé de la Société. Plus précisément, ces investissements présentent des immobilisations corporelles et des dettes à long terme significatives. Les dettes à long terme sont sans recours au crédit général de la Société. Afin d'aider le lecteur à mieux comprendre l'impact des investissements dans des concessions d'infrastructure, de l'information additionnelle est fournie dans le tableau ci-dessous sur les actifs, les passifs et la part des actionnaires sans contrôle des investissements dans des concessions d'infrastructure comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle, ainsi que sur la valeur comptable nette des investissements dans des concessions d'infrastructure de la Société.

	31 MARS 2009	31 DÉCEMBRE 2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40 049 \$	28 920 \$
Encaisse affectée	109 144	48 751
Comptes clients et autres débiteurs et actif d'impôts futurs à court terme	47 926	50 039
Immobilisations corporelles	1 921 862	1 750 690
Écart d'acquisition	203 786	203 786
Autres éléments d'actif à long terme et actif d'impôts futurs à long terme	429 756	403 335
Total de l'actif	2 752 523	2 485 521
Comptes fournisseurs et autres créditeurs	76 466	75 524
Tranche exigible à moins d'un an de la dette à long terme sans recours	72 914	5 764
Dette à long terme sans recours	2 030 622	2 003 303
Autres éléments de passif à long terme	303 069	132 976
Part des actionnaires sans contrôle	65 721	63 761
Total du passif et de la part des actionnaires sans contrôle	2 548 792	2 281 328
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle	203 731	204 193
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation	113 737	110 420
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés à la valeur d'acquisition	236 260	232 959
Valeur comptable nette des ICI comptabilisés à la valeur de consolidation ou à la valeur d'acquisition telle que présentée au bilan	349 997	343 379
Valeur comptable nette des ICI	553 728 \$	547 572 \$

3. INVESTISSEMENTS DANS DES CONCESSIONS D'INFRASTRUCTURE (SUITE)

La valeur comptable nette des ICI comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale ou proportionnelle de 203,7 millions \$ au 31 mars 2009 (31 décembre 2008 : 204,2 millions \$) est réduite de la valeur comptable négative de sa quote-part de l'Autoroute 407. Conformément aux PCGR du Canada, la méthode de la consolidation proportionnelle exige que le coentrepreneur constate sa quote-part des pertes cumulatives de la coentreprise indépendamment de la valeur comptable de son investissement dans une telle coentreprise. Conséquemment, la valeur comptable nette de l'investissement de la Société dans l'Autoroute 407 a donné lieu à un solde négatif de 44,5 millions \$ au 31 mars 2009 (31 décembre 2008 : solde négatif de 37,9 millions \$). Le solde négatif de cet investissement, lequel varie selon la quote-part de SNC-Lavalin des pertes et des bénéfices comptables de l'Autoroute 407, et les dividendes reçus, ne représente pas un passif ni quelque obligation future que ce soit pour SNC-Lavalin vis-à-vis de l'Autoroute 407 ni d'aucune autre entité.

Au 31 mars 2009, l'Autoroute 407, qui est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle, détenait un montant en capital de 153,3 millions \$ en billets à long terme (31 décembre 2008 : 147,0 millions \$ en papier commercial adossé à des actifs, convertis en billets en 2009, et 6,3 millions \$ en billets non commandités par des banques, appelés collectivement « Billets » en 2009). Le marché des Billets n'est pas liquide et, par conséquent, ils ont été réévalués au moyen des meilleures données disponibles sur le marché, ce qui a donné lieu à une valeur comptable de 91,5 millions \$ au 31 mars 2009 (31 décembre 2008 : 92,0 millions \$). La réduction de la valeur comptable au cours du premier trimestre de 2009 provient principalement de l'encaissement de 5,7 millions \$ d'intérêts courus, partiellement contrebalancé par un ajustement favorable de la juste valeur de 5,2 millions \$. La quote-part de SNC-Lavalin de la valeur comptable révisée des Billets détenus par l'Autoroute 407 représentait environ 15,3 millions \$ au 31 mars 2009 (31 décembre 2008 : 15,4 millions \$) et est présentée à la rubrique « Autres éléments d'actif à long terme ». La quote-part de SNC-Lavalin de l'ajustement favorable de la juste valeur des Billets au cours de premier trimestre de 2009, qui s'élevait à 0,9 million \$ (premier trimestre de 2008 : quote-part de 2,3 millions \$ de l'ajustement défavorable), a été comptabilisée à la rubrique « Intérêts et taxes sur le capital ». Bien qu'il existe certaines incertitudes quant au montant et au calendrier des flux de trésorerie liés à ces Billets, ces derniers n'auront pas d'incidence importante sur la situation financière de SNC-Lavalin. Sur une base consolidée, SNC-Lavalin n'a aucun autre investissement, direct ou indirect, dans de tels Billets.

4. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Le tableau suivant présente les soldes des éléments du cumul des autres éléments du résultat étendu au :

	31 MARS 2009	31 DÉCEMBRE 2008
Écart de conversion de devises ayant trait aux établissements étrangers autonomes – cumulatif	11 436 \$	10 698 \$
Perte nette non réalisée sur les actifs financiers disponibles à la vente – cumulatif	(9 747)	(13 651)
Perte nette non réalisée sur les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie – cumulatif	(91 624)	(98 514)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(89 935) \$	(101 467) \$

Au premier trimestre de 2009 et de 2008, aucun montant n'a été reclassé au bénéfice net pour l'écart cumulatif de conversion de devises ayant trait aux établissements étrangers autonomes ni sur les actifs financiers disponibles à la vente. Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, tout montant du cumul des autres éléments du résultat étendu reclassé au bénéfice net compense le gain ou la perte constaté en résultat net sur les éléments couverts sous-jacents, puisque les couvertures de flux de trésorerie de la Société sont hautement efficaces.

5. INTÉRÊTS ET TAXES SUR LE CAPITAL

	TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS	
	2009	2008
Revenus d'intérêts :		
Provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure	(571) \$	(1 140) \$
Provenant des autres activités	(1 952)	(8 296)
Intérêts sur la dette à long terme :		
Avec recours	2 045	2 059
Sans recours :		
Provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure	27 587	27 850
Provenant des autres activités	-	444
Taxes sur le capital et autres :		
Provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure	(732)	2 558
Provenant des autres activités	266	1 721
Intérêts et taxes sur le capital	26 643 \$	25 196 \$

6. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

A) VARIATION NETTE DES SOLDES HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

Le tableau suivant correspond aux éléments inclus dans la variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation et présentés à l'état des flux de trésorerie :

	TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS	
	2009	2008
Diminution (augmentation) des comptes clients et autres débiteurs	(14 734) \$	124 057 \$
Augmentation des contrats en cours	(38 905)	(213 909)
Augmentation (diminution) des comptes fournisseurs et autres créditeurs	(71 355)	7 043
Augmentation (diminution) des acomptes reçus sur contrats	(53 747)	50 088
Augmentation (diminution) des revenus reportés	4 241	(29 077)
Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement	(174 500) \$	(61 798) \$

B) INTÉRÊTS PAYÉS ET IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES PAYÉS

Le tableau suivant présente les intérêts payés et les impôts sur les bénéfices payés :

	TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS	
	2009	2008
Intérêts payés :		
Provenant des investissements dans des concessions d'infrastructure	20 236 \$	18 810 \$
Provenant des autres activités	4 246	4 805
	24 482 \$	23 615 \$
Impôts sur les bénéfices payés	27 734 \$	114 914 \$

7. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action ont été obtenus en divisant respectivement le bénéfice net consolidé de la période par le nombre moyen pondéré d'actions de base et par le nombre moyen pondéré d'actions dilué.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation dilué est calculé comme si toutes les options dilutives étaient réputées avoir été levées au plus tard des deux dates suivantes, soit la date de début de la période visée ou la date de l'octroi, selon la méthode du rachat d'actions, et que le produit réputé de l'exercice de telles options dilutives avait été utilisé pour racheter des actions ordinaires au prix moyen du marché pour la période.

(EN MILLIERS)	TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS	
	2009	2008
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – de base	150 983	150 946
Effet dilutif des options sur actions	488	1 419
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué	151 471	152 365

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2009, 2 440 950 options sur actions en cours ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action étant donné qu'elles étaient anti-dilutives (trimestre terminé le 31 mars 2008 : aucune).

8. RÉMUNÉRATION PROVENANT DES OPTIONS SUR ACTIONS

La charge de rémunération au titre du régime d'options sur actions comptabilisée comme charge au premier trimestre de 2009 était de 4,1 millions \$ (premier trimestre de 2008 : 4,5 millions \$). Le tableau suivant présente les hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer la charge de rémunération au titre du régime d'options sur actions en appliquant le modèle d'évaluation du prix des options de Black & Scholes :

	TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 MARS	
	2009	2008
Taux d'intérêt sans risque	1,73 %	2,80 %
Volatilité prévue du cours de l'action	35,15 %	25,81 %
Durée prévue de l'option	4 ans	4 ans
Dividendes prévus	1,00 %	1,00 %

Au cours du premier trimestre de 2009, 1 051 437 options sur actions ont été octroyées aux employés (premier trimestre de 2008 : 1 366 500 options sur actions) ayant une juste valeur moyenne pondérée de 8,70 \$ par option sur actions (premier trimestre de 2008 : 10,33 \$ par option sur actions). Le prix de levée de toutes les options octroyées en 2009 et en 2008 a été déterminé le sixième jour de Bourse suivant la date d'octroi (la « date d'évaluation »), représentant le plus élevé des montants suivants : i) le prix de clôture moyen pour les 5 jours de Bourse précédant la date d'évaluation et ii) le prix de clôture au jour de Bourse suivant immédiatement la date d'évaluation. En vertu de ces termes, le prix de levée de toutes les options octroyées au premier trimestre de 2009 et de 2008 était plus élevé que le prix de l'action à la date d'octroi.

Au 31 mars 2009, 5 222 687 options sur actions étaient en cours (31 décembre 2008 : 4 319 100), alors que 7 613 options sur actions étaient toujours disponibles pour octrois futurs (31 décembre 2008 : 1 037 800) en vertu du régime d'options d'achat d'actions 2007 de la Société. Le 6 mars 2009, le conseil d'administration de la Société a adopté le régime d'options d'achat d'actions 2009, sous réserve de l'approbation requise de certains organismes de réglementation et des actionnaires de la Société, en vertu duquel 2 000 000 d'options sur actions seront disponibles pour octrois futurs à des employés clés.

9. RÉGIMES DE RETRAITE

SNC-Lavalin offre des régimes de retraite à cotisations déterminées, pour lesquels les cotisations sont comptabilisées comme charge dans la période où elles sont engagées, ainsi que des régimes de retraite à prestations déterminées qui procurent des prestations de retraite calculées en fonction du nombre d'années de service et des salaires de fin de carrière.

La charge totale de SNC-Lavalin au titre des prestations des régimes de retraite à prestations déterminées a été de 3,2 millions \$ pour le premier trimestre de 2009 (premier trimestre de 2008 : 2,8 millions \$).

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal des affaires, SNC-Lavalin conclut des opérations entre apparentés relativement à certains de ses investissements dans des concessions d'infrastructure. Les revenus provenant des opérations avec les investissements comptabilisés selon la méthode de la consolidation intégrale sont éliminés lors de la consolidation, tout comme la quote-part de SNC-Lavalin des revenus provenant des opérations avec des coentreprises. Les investissements sur lesquels SNC-Lavalin n'exerce aucun contrôle, ni contrôle conjoint, ni influence notable, sont comptabilisés à la valeur d'acquisition et ne sont pas considérés comme des apparentés. Les investissements sur lesquels SNC-Lavalin exerce une influence notable sont comptabilisés à la valeur de consolidation et sont considérés comme des apparentés.

Au cours du premier trimestre de 2009, SNC-Lavalin a constaté des revenus de 116,6 millions \$ (premier trimestre de 2008 : 180,8 millions \$) provenant principalement de contrats avec les investissements dans des concessions d'infrastructure suivants, comptabilisés à la valeur de consolidation :

- i) Astoria Project Partners II LLC et sa filiale (appelées collectivement « Astoria II », qui travaille présentement au développement d'une nouvelle centrale thermique de 500 MW dans le Queens à New York suite à la signature d'un accord ferme d'achat d'énergie d'une durée de 20 ans avec la New York Power Authority (la « NYPA ») en 2008. En plus de son rôle d'investisseur avec une participation de 18,5 %, SNC-Lavalin fournit actuellement des services d'ingénierie et de gestion de l'approvisionnement pour la construction de la centrale.
- ii) InTransit BC L.P., une entité qui a signé en 2005 un accord de concession d'une durée de 35 ans avec Richmond-Airport-Vancouver Project Management Ltd. (« RAVCO ») et l'agence métropolitaine de transports de Vancouver (« GVTA ») pour la conception, la construction, le financement partiel, l'exploitation et l'entretien de la Canada Line, une liaison rapide de transport en commun de 19 km reliant les villes de Vancouver et de Richmond à l'aéroport international de Vancouver, en Colombie-Britannique. SNC-Lavalin, qui détient une participation de 33,3 % dans cette entité, a obtenu en 2005 un contrat d'ingénierie, approvisionnement et construction (« IAC ») et un contrat d'exploitation et entretien pour ce projet.
- iii) Myah Tipaza S.p.A., une société créée pour la construction, la propriété et l'exploitation d'une usine de dessalement d'eau de mer d'une capacité installée de 120 000 m³ par jour située à Fouka, dans la province (wilaya) de Tipaza, en Algérie. SNC-Lavalin, qui détient une participation de 25,5 % dans cette entité s'est également vu octroyer un contrat d'IAC, par la voie d'une coentreprise, ainsi qu'un contrat d'exploitation et entretien pour l'usine de dessalement.
- iv) Shariket Kahraba Hadjret En Nouss S.p.A., une entité créée pour construire, détenir et exploiter une centrale au gaz de 1 227 MW en Algérie. SNC-Lavalin, qui détient une participation indirecte de 26,0 % dans cette entité, a obtenu en 2006 un contrat d'IAC et un contrat d'exploitation et entretien pour ce projet.

Le total des comptes clients provenant de ces ICI s'élevait à 16,1 millions \$ au 31 mars 2009 (31 décembre 2008 : 95,8 millions \$), les effets à recevoir d'Astoria II s'élevaient à 39,9 millions \$ (32,6 millions \$ US) au 31 mars 2009 (31 décembre 2008 : 21,0 millions \$ (17,2 millions \$ US)), alors que l'engagement restant à investir de SNC-Lavalin dans ces ICI était de 45,0 millions \$ au 31 mars 2009 (31 décembre 2008 : 50,3 millions \$). Toutes ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange convenue entre les parties apparentées, qui correspond à la juste valeur.

En plus des billets à recevoir d'Astoria II, SNC-Lavalin a fourni des lettres de crédit à des tierces parties à l'appui de certaines obligations contractuelles d'Astoria II relativement à ce projet. Au 31 mars 2009, 32,4 millions \$ (26,4 millions \$ US) de lettres de crédits ont été fournis (31 décembre 2008 : 28,5 millions \$ (23,4 millions \$ US)).

11. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2008 ont été reclassés pour que leur présentation soit conforme à celle adoptée en 2009.



SNC • LAVALIN

www.snclavalin.com

SNC-LAVALIN

455, boul. René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec)

Canada H2Z 1Z3

Tél. : 514-393-1000

Télécopieur : 514-866-0795